

A l'attention des membres du Comité de quartier n° 5
Le Chevalon – Chassolière – La Plaine

Dossier suivi par :
Pole Direction Générale
☎ : 04 76 50 47 16
mél : pole.dg@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 23 avril 2021

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver de trouver ci-après les premiers éléments de réponses apportés aux fiches navettes que vous nous avez transmise.

Fiche navette n°1 – 2021/04

Sécurisation de la route de Veurey par la création d'un trottoir + Piste cyclable du Novotel au secteur de la petite Auberge + Château de Beau Plan jusqu'à la piste cyclable située à l'entrée du Quartier de Volouise

Réponse : *Concernant la création d'un trottoir : le muret à l'angle de la route de Veurey et de Chassolière a été démolit par les services, et qu'un accotement a été aménagé en gravier en lieu et place pour faciliter les déplacements piétons. Concernant les pistes cyclables citées l'axe Novotel/Petite Auberge ne figure ni dans le Plan Local de Déplacement (PLD) ni dans le schéma cycle du Département et le rond point du Novotel ne sera jamais aménagé.*

La géométrie de la voie ne permet pas de garder le double sens de circulation tout en réservant un espace (bande ou piste) pour les cycles. Or mettre le chemin de Beauplan en sens unique serait contre productif : en effet, lorsqu'une voie de circulation est mise en sens unique, les vitesses augmentent, ce qui ne rend pas l'espace plus sécurisé pour les modes doux.

Création du Trottoir en bas de la Rue du Peuil (Sujet datant d'avant 2020)

Réponse : *La création de ce trottoir est en attente car la copropriété ne veut céder à titre gratuit une partie du terrain alors que la commune prendrait en charge tous les travaux. Argent budgété depuis 2019.*

Harmoniser et redynamiser le centre commercial « Les Platanes » avec le remplacement de la salle des fêtes par une place « Attractive » avec une meilleure visibilité et accessibilité par la RD 1075

Réponse : *Il n'est pas dans les projets de remplacer la salle des fêtes du Chevalon, de plus celle-ci est très sollicitée par les Voreppins.*

Raccordement à la fibre Optique des zones autour du Chevalon non desservie

Réponse : *L'installation de la fibre optique a pris du retard en raison de dysfonctionnements constatés sur l'ensemble du réseau. Le Département a exigé de la société Isère Fibre qu'elle mette en œuvre un plan d'actions pour résoudre le problème. Cependant, la situation sanitaire liée à la Covid-19 et les mesures prises par les autorités ont eu un impact supplémentaire sur ces délais.*

Création d'une aire de Jeu type square avec aménagement paysager au niveau du croisement rue de Chassolière – route de Veurey derrière l'emplacement du parking existant + démolition du muret et création trottoir

Réponse : Le muret a été démolit et l'accotement aménagé. A ce jour pas de projet pour la création d'une aire de jeu.

Cohérence des panneaux de signalisation et marquage au sol au niveau de la petite auberge jusqu'à l'école Stendhal, priorité à droite ou pas ?

Réponse : *Les services iront vérifier la cohérence de ces panneaux de signalisation et feront le nécessaire*

La prochaine réunion de quartier aura lieu en juin (date non définie à ce jour) et se tiendra sur le terrain si les conditions sanitaires le permettent. Aussi, nous vous remercions de réfléchir à un circuit afin de voir un maximum de choses et vous remercies de transmettre ce circuit à la Direction générale des services mail : pole.dg@ville-voreppe.fr au plus tard le 21 mai.

Nous prions d'agrée, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Jean-Claude DELESTRE



Adjoint en charge des Sports
Élu du comité de quartier 5

Anne PLATEL



Adjointe en charge des quartiers, du cadre
de vie et de l'espace public